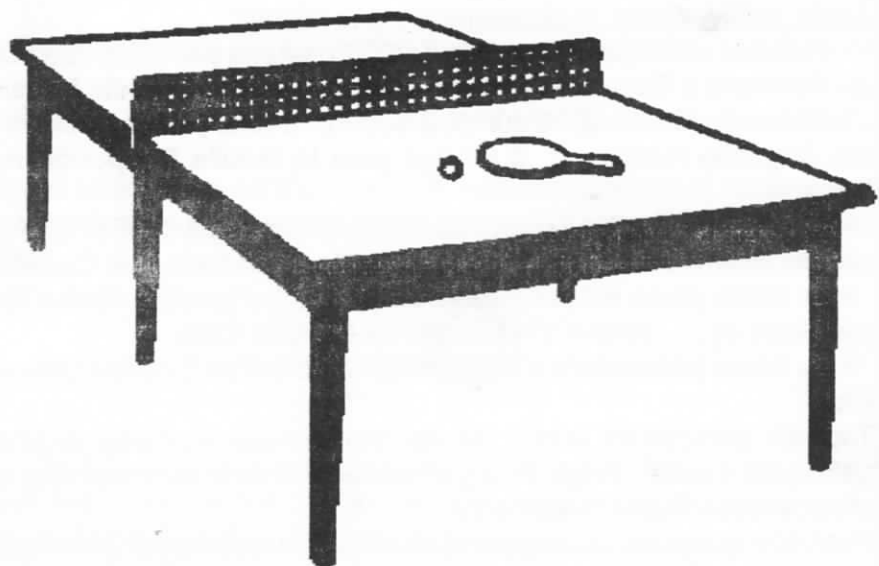




N° 224 du 03 février 1996 - 23^e ANNÉE

Feuille d'info MENSUEL
publié pour la
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.

23 et 25 février 1996



Tournoi de tennis de table

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





Quelques nouvelles de l'A.S.B.L.

NOEL : Façades décorées

Le vendredi 29 décembre 1995, le jury du concours « Façades décorées » est passé dans le village pour apprécier les décorations de plus d'une trentaine de façades dans Ernage. C'est manifestement un franc succès qui incitera certainement les organisateurs à remettre cela en 1996.

Après délibérations, le classement est le suivant :

> **Premier prix** d'une valeur de 5.000 Fr. offerts par SOMAGRI Chaussée de Tirlemont à Sauvenière pour **Anne Meurisse, rue Emile Labarre.**

> **Second prix** d'une valeur de 2.500 Fr. offerts par Horticulture S.M.T.J. rue Augustin Romain, 7 à Ernage pour la **famille Despontin rue Emile Labarre.**

> **Troisième prix** d'une valeur de 1.000 Fr. offerts par SUPERBOIS, chaussée de Wavre à Gembloux pour la **famille Jeandrain, rue Camille Cals.**

> **La 4ème place** est occupée ex-aequo par les familles **Michel Evrard (1) rue Jean et Michel Evrard (2) rue Camille Cals.**

> **La 6ème place** revient à la famille **Nyssen rue Eugène Delvaux.**
Etc.

Tous les participants sont à féliciter chaleureusement pour avoir mis de la gaieté dans notre village. Ernage innove et devient sans conteste un exemple pour les villages avoisinants.

Peut-être quelques courageux souhaitent-ils reprendre le flambeau et créer un groupe qui s'occupe de la « gestion » du projet ? Réfléchissez-y et faites part de vos idées.

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION
Jérôme Dufrasne



Salle « La Concorde »

Depuis le début de cette année, l'ASBL Ernage Animation a repris la gestion de la salle.

Petit bilan après 1 mois d'activités :

<> un tour de rôle a été établi entre tous les groupements adhérents pour la garde du dimanche matin et le calendrier des gardes dominicales leur a été

communiqué. Le bilan est très positif tant au point de vue fréquentation qu'au point de vue activité. Nous vous y attendons toutes et tous entre 10H et 13h30 le dimanche matin;

<> De nombreuses idées sont émises pour agrémenter l'espace-temps du dimanche matin et le Conseil d'Administration planche sur plusieurs projets. Toutes les nouveautés sont les bienvenues (Mettez-vous en rapport avec un membre de l'ASBL);

<> le planning d'occupation de la salle se remplit petit à petit et les sollicitations de l'extérieur nous arrivent : n'hésitez donc pas et mettez vous en rapport avec Alice Bôlain (081/610797) ou Marie Christine Kekenbosch (081/612673) pour une réservation de la salle.

Marie Christine Kekenbosch et Alice Bôlain
A suivre



A vos cartes

Le Conseil d'Administration d'Ernage Animation vous prie de prendre note.

Le samedi 24 février, lors du week-end « Tournoi de tennis de table », le bar-café de la salle (La Concorde) sera ouvert à tous les amateurs de carte et ce dès 19 heures.

WHIST, COUYON, BELOTE.

A chacun de composer sa table et de venir, avec nous, passer une soirée dans la bonne humeur.



Amis lecteurs,

Pour ceux qui s'inquiètent des portes désespérément fermées à la bibliothèque, qu'ils se rassurent, les travaux seront bientôt terminés.

Ouverture probable le 15 mars. Un avis de confirmation paraîtra dans le prochain R NA JOIE.

A bientôt. Christine.

REMERCIEMENTS

Ce petit mot n'est pas adressé à mes parents (je ne me permettrais pas de me servir de l'RNA JOIE pour mon courrier personnel).

Je m'adresse à Robert et Georgette NOEL.

Pendant de longues années, ils se sont occupés avec passion et acharnement de la Balle Pelote.

Pendant les mêmes longues années et avec les mêmes sentiments, ils ont géré la salle «La Concorde».

Pour des raisons multiples, le 1er janvier 1996, ils ont mis la clé sous le paillason.

Par le biais de divers comités dont je fais partie, j'ai dû - comme beaucoup d'autres - les affronter lors de nombreuses manifestations ; croyez-moi, tout comme aux autres, ils m'ont mené la vie dure ... (peut-être même plus !).

Mais, peu importe, leurs exigences portaient leurs fruits car à chaque fois que les clés de la salle m'ont été remises, tout était propre, en place et tout était prévu pour le bon fonctionnement de la soirée.

C'est pour cela que, au nom du Judo et de V.S.N., je tiens à les remercier et à leur souhaiter une très longue et très bonne «retraite bien méritée».

Marie-Christine NOEL.



PARADIS DES ENFANTS.

Ce 17 février, nous organisons pour la deuxième fois notre Souper CARNAVAL. Si vous voulez vous déguiser, c'est le moment !

Ambiance et cotillons assurés.

Comme chaque année, élection de «Prince et Princesse Carnaval».

Une nouveauté : élection de Master ou Miss ERNAGE 1996.

Super tombola avec de très beaux lots.

Voici le menu :

Apéritif
Buffet de Carnaval
Pâtisserie.

Tout cela au prix de 500 F.

Bulletin de Participation

Noms :

Adultes	500 F	x		=	
Enfants	200 F	x		=	
Enfants (Hamburger)	60 F	x		=	
		TOTAL		=	

A retourner, pour le 10 février chez :

Alice BOLAIN, 59 rue Emile Labarre - Ernage
ou Sonia SAENEN, 15 rue Louis Denamur - Ernage



SOUPER DES JUMELAGES

Le Comité des Jumelages de Gembloux a le plaisir de vous informer qu'il organise un souper, le samedi 2 mars à la salle «La Sapinière» à Gembloux. Il vous propose le menu suivant au prix de 950 F. par personne.

Apéritif

Bisque de Homard

Plateau Breton (Crustacés)

ou

Trésor de nos Cheminées

Dessert

Merci d'effectuer votre réservation chez Michel GAILLARD, 39 rue de l'Agasse à Gembloux - Tél. 61.20.81, au plus tard le 28.2.1996.

Invitation cordiale à toutes et à tous.

Raymond DECELLE.



Pour les amis de Skyros et leurs amis

Le vendredi 16 février 1996, à 20 heures, aura lieu en la salle du Foyer Communal, Place A. Lacroix à Gembloux, la projection des divers reportages réalisés à Skyros, en mars 1995, lors des cérémonies du jumelage Gembloux-Ernage-Skyros.

Sera projeté, à la même occasion, le montage réalisé par les jeunes lors de leur voyage d'étude à Skyros au cours de l'été 1995

Vous êtes tous les bienvenus.

Le Comité de Jumelage GEMBOUX-ERNAGE-SKYROS.



APPEL

Faisant partie de l'Association P.A.T. (Parents d'Accueil pour Tchernobyl), association essentiellement apolitique et entièrement bénévole qui accueille chaque année, pendant les mois de juillet/août, depuis 1990, afin de leur permettre de se refaire une santé, + de 600 enfants biélorusses victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl dont les effets se manifestent seulement maintenant. Nous vous signalons que des familles d'accueil sont toujours bienvenues.

Outre son accueil, P.A.T. aide également des hôpitaux, des orphelinats et garderies d'enfants ainsi que la population de tout un village que l'on a déplacée sans lui permettre d'emporter quoi que ce soit et qui est démunie de tout. Des vêtements, des chaussures pour bébés, enfants et adultes, de la vaisselle, des ustensiles de ménage ainsi que des pansements et petit matériel médical sont recherchés. Du matériel didactique et jouets destinés à pourvoir aux besoins d'une garderie qui accueille journallement plus ou moins 800 enfants sont également bienvenus. Surtout les vêtements de bébés et enfants jusque 12 ans sont les plus recherchés.

Nous signalons en outre que tous ces dons sont portés directement sur place et remis à leurs destinataires par un convoi humanitaire mis sur pied bénévolement par les membres de l'association, le premier convoi de cette année est prévu aux environs du 10 avril. Nous savons que vous êtes bien souvent sollicités mais votre aide nous sera précieuse et d'avance, nous vous en remercions.

Nous signalons également qu'un deuxième convoi peut être prévu pour le mois d'octobre prochain.

Les dons peuvent être déposés pour le 22 mars au plus tard chez :

DRAPIER-FACCO 225, rue M. Dufrasne - ERNAGE - Tél. 61 26 85



VACANCES, SPORTS, NATURE

Marc et M. Christine LAMPROYE - NOEL
Place Fernand Séverin 2
5030 GEMBLoux - Tél. 081/61.14.55

Joël et Peggy LENOM - PEERE
Place Fernand Séverin 19b
5030 GEMBLoux - Tél. 081/61.36.99

Sous le contrôle de l'O.N.E.
Avec le soutien de l'Administration Communale de Gembloux
et le patronage de l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION

Le samedi 9 mars et le dimanche 10 mars 1996, notre restaurant «Vacances Sport Nature» vous accueillera à la salle «La Concorde» à Ernage et vous proposera ses spécialités.

Vous composerez votre menu selon vos goûts et votre appétit.

Ce week-end est organisé au profit de notre camp de juillet prochain.

Réservez dès à présent votre table car le nombre de couverts est limité.

Voici notre carte

- | | |
|------------------------|---|
| Potages | - Crème de Maïs aux petits pois
- Velouté de Carottes |
| Entrées froides | - Salade de foies de volaille et sa frisée aux framboises
- Omelette au saumon fumé et aux échalottes |
| Entrées chaudes | - Nage de noix de St Jacques à la Crème d'estragon
- Cassolette d'escargots à la sauce aux amandes
- Cuisses de grenouilles au Riesling |
| Plats | - Filet de boeuf et sa purée de pleurottes / Frites
- Andouillettes à la sauce moutarde / Pommes de terre sautées à l'ail
- Rôti de dindonneau au raisin / Frites
- Côte de porc à la Normande / Pommes de terre farcies |
| Desserts | - Assiette de fromages variés
- Dame blanche
- Moka
- Tarte aux cerises |

- Menu enfant**
- Velouté de carottes
 - Filet de boeuf, salade / Frites
 - Dame blanche

Bulletin d'inscription à remettre pour le **mercredi 6 mars** au plus tard chez :

- <> Marc et M-Christine LAMPROYE-NOEL - Tél. 61.14.55
- <> Joël et Peggy LENOM-PEERE - Tél. 61.36.99
- <> Robert et Georgette NOEL-ANNOYE - Tél. 61.26.39

Nom et Prénom :

Adresse :

Réserve une table de personnes pour le samedi 9 mars
pour le dimanche 10 mars.

Plats choisis :

.....	x	crème de maïs aux petits pois	x	120fr =	
.....	x	velouté de carottes	x	120fr =	
.....	x	salade de foies de volaille	x	260fr =	
.....	x	omelette au saumon fumé	x	260fr =	
.....	x	nage de St-Jacques	x	360fr =	
.....	x	cassiolette d'escargots	x	320fr =	
.....	x	cuisse de grenouilles	x	320fr =	
.....	x	filet de boeuf et sa purée de pleurottes	x	480fr =	
.....	x	andouillettes moutarde	x	380fr =	
.....	x	rôti de dindonneau	x	400fr =	
.....	x	cote de porc à la Normande	x	320fr =	
.....	x	assiette de fromage	x	120fr =	
.....	x	dame blanche	x	160fr =	
.....	x	moka	x	80fr =	
.....	x	tarte aux cerises	x	50fr =	
.....	x	menu enfant	x	300fr =	

TOTAL A PAYER =

La somme de est payé par chèque - caisse - ou virement au compte 103-1146889-29 de VSN au moment de l'inscription.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE

Intentions des messes dominicales

Dimanche 4 février à 10h45

- Charles HOCK
- Marie DUMORTIER et Georges LORENT
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Défunts des familles DEHOUX-GUILLAUME-HOLSBEEKS

Dimanche 11 Février à 10h45

- Ida AGENOR et Constant MAUIENT
- Bernard LARDINOIS
- Pour les âmes du Purgatoire
- Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET

Dimanche 18 février à 10h45

- Andrée ROBERT
- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL
- Paul LEROY et Georgina MERCIER
- Défunts des familles VAN MELLAERT-SERVOTTE

Dimanche 25 février à 10h45

- Germaine GILLAIN
- Madeleine MATHY
- Défunts des familles DUPAIX-TORDOIR
- Défunts des familles STOQUART-DUJARDIN

Dimanche 3 mars à 10h45

- Charles HOCK
- Georges REGNIER
- Ida SALMON
- Défunts des familles DELVAUX-GOES
- Défunts des familles VENANT-MAUPAS

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, en cas de besoin, il y a lieu de contacter :

- Monsieur le Doyen de Gembloux - tél. 61.32.61
ou Monsieur le Curé de Grand-Manil - tél. 61.14.21.

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En février : les mardis 6 et 20 de 16 à 19 h.

En mars : les mardis 5 et 19 de 16 à 19 h.

I. Quelques rappels utiles pour les salariés et les appointés en cas de maladie.

Le certificat médical doit rentrer dans
les 48 heures ou, au plus tard :

Pour les SALARIES (ouvriers)

1. Le 14ème jour (calendrier) de votre incapacité si vous avez droit entièrement au salaire garanti ;
2. Dans les 48 heures pour ceux qui n'ont pas droit au salaire garanti (par exemple : chômeur) ;
3. Dans les 48 heures en cas de RECHUTE. Il y a rechute si la nouvelle incapacité survient dans les 14 jours qui suivent la reprise du travail.

Pour les APPOINTES (employés)

1. Le 28ème jour (pour autant que votre rémunération soit garantie par votre employeur pour les 30 premiers jours de votre incapacité) ;
2. Dans les 48 heures en cas de RECHUTE. Il y a rechute si la nouvelle incapacité survient dans les 14 jours qui suivent la reprise du travail.

Lors d'un REPOS DE MATERNITE

Il n'y a pas de salaire garanti : il faut donc informer le médecin-conseil de l'arrêt de travail et de la date présumée de votre accouchement.

En cas d'HOSPITALISATION

Dans les 48 heures qui suivent la sortie de l'hôpital.

Attention !

Ne reprenez jamais vos activités professionnelles à mi-temps sans avoir demandé l'autorisation préalable du médecin-conseil.

EN CAS DE DOUTE C'EST UNE GARANTIE !

Lors d'une incapacité de travail ou d'un accident, envoyez votre certificat médical (avec diagnostic) dans les 48 heures au médecin-conseil de la Mutualité.

Seul le cachet de la poste ou l'accusé de réception du médecin-conseil en constitue la preuve.

Envoyez-le, dans tous les cas, même pour une incapacité de très courte durée.

Un certificat rentré en retard peut signifier une perte financière importante.

Conservez toujours un certificat médical «confidentiel» dans votre carnet ! Collez une vignette de mutuelle sur tous vos documents destinés à la Mutualité.

II. Permanence du mardi 16 janvier 1996

Merci à ceux qui, pour les raisons qu'ils connaissent, ont pris leur mal en patience avec philosophie, bonne humeur et même parfois avec un brin d'ironie (amicale), lors de cette permanence.

En ces circonstances, qu'il est réconfortant de constater que, chez nous, plus d'un ont encore le sens de l'humour.

Eugène DEHOUX.

GRAND TOURNOI ANNUEL DU CARNAVAL



Pour les sportifs et tous les autres
Les vendredi 23 et dimanche 25 février 1996
L'ASBL ERNAGE ANIMATION

vous invite

à son 12ème grand tournoi de tennis de table du Carnaval
à la salle La Concorde à Ernage

Catégories:	Jeunes	- de 13 ans	catégorie 1
	Jeunes	de 13 à 14 ans	catégorie 2
	Adultes	non classés	catégorie 3
	Adultes	classés	catégorie 4
	Juniors vétérans	non classés + de 30 ans	catégorie 5

Calendrier:

Vendredi 23 février: catégories 1, 2 et 3

10h - 12h	1er tour catégories 1 et 2
	2ème tour et 1/4 finale catégories 1 et 2
à partir de 14h	Eliminatoires catégorie 3
	catégories 4 et 5
à partir de 17h	Eliminatoires catégories 4 et 5

Dimanche 25 février: pour toutes les catégories

à partir de 14h	1/2 finales et finales
-----------------	------------------------

De nombreux prix et récompenses seront remis à cette occasion.

Les concurrents sont invités à s'inscrire dès à présent, et pour le 20 février au plus tard en remettant le talon ci-dessous, dûment complété, ou en téléphonant à

Michel Dufrasne (081/61.06.12) ou Paul Jeandrain (081/61.35.68).

Droit de participation pour les concurrents des catégories 1 et 2 : 50 frs.

autres catégories : 100 frs.

INSCRIPTION AU TOURNOI DE TENNIS DE TABLE DES 23 ET 25 FEVRIER 96.

NOM: _____	Cat.: Jeunes catégorie 1
PRENOM: _____	Jeunes catégorie 2
Date de naissance: _____	Adultes non classés
N° de téléphone: _____	Adultes classés Classement _____
	Juniors vétérans

Pour les catégories 3, 4, et 5, il est **EXPRESSEMENT** demandé de spécifier l'heure à laquelle vous compter vous présenter au plus tard le vendredi 23 février : l'organisation correcte des éliminatoires en dépend. Toute arrivée tardive entraînera l'élimination du concurrent.